

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, SANS BUDGET CE SONT LES TRAVAILLEURS QUI PAYENT

LE 22 SEPTEMBRE 2026 LE MINISTÈRE A PRÉSENTÉ AUX ORGANISATIONS SYNDICALES SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE 2026-2030 POUR L'ENSEMBLE DE SON PÉRIMÈTRE. POUR LA CFDT DÉFENSE, LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EST UNE NÉCESSITÉ. MAIS ELLE NE PEUT PAS SE TRADUIRE PAR UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SERVIR DE PRÉTEXTE À DES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LE DOS DES AGENTS.

AGENTS CIVILS DU MINISTÈRE

DES MESURES DE SOBRIÉTÉ D'USAGE

Le plan repose principalement sur des mesures de sobriété d'usage :

- Limitation des températures de chauffage à 19°C, voire 18°C dans certaines situations dans les bureaux !
- Maintien d'une température cible de 26°C en été ;
- Fermeture de bâtiments pendant certaines périodes de congés ;
- Développement du télétravail, du travail déporté et du regroupement des effectifs
- Réduction des déplacements professionnels et développement des mobilités durables
- Actions de sensibilisation et d'évolution des comportements.

COMMENTAIRES CFDT

Dans de nombreux sites, les températures dépassent largement les seuils acceptables l'été et les locaux restent inconfortables l'hiver. Les travailleurs et les travailleuses n'ont pas besoin de nouvelles consignes ; ils ont besoin de bâtiments adaptés aux réalités climatiques d'aujourd'hui.

Nous avons souligné que :

- Les bâtiments anciens et mal isolés restent nombreux ;
- Les températures hivernales imposées sont déjà jugées insuffisantes dans plusieurs emprises ;
- Les épisodes de chaleur deviennent récurrents ;

- Les ateliers, hangars et bâtiments industriels demeurent les grands oubliés du plan que l'on nous a présenté ;
- Le télétravail, s'il est préconisé nationalement, continue de rencontrer des freins injustifiés localement ;
- Pour la CFDT Défense, il est incohérent de demander toujours plus d'efforts aux agents tout en reportant les investissements pourtant indispensables dans les infrastructures.

La CFDT Défense partage l'objectif de sobriété énergétique et on peut admettre qu'il existe une convergence entre la volonté de réduction des coûts d'énergie et la nécessité environnementale, nous refusons cependant que seules les recherches d'économie deviennent le véritable moteur du dispositif. La santé des agents et leurs conditions de travail ne sont pas des variables d'ajustement budgétaires.

PAS DE MOYEN SUPPLÉMENTAIRE

Aucun effort budgétaire n'est envisagé pour la mise en musique de ce plan, qui repose essentiellement sur l'évolution des comportements, l'organisation du travail et les écogestes.

COMMENTAIRES CFDT

Les investissements lourds sont renvoyés à d'autres dispositifs et à d'autres échéances. Or chacun constate sur le terrain que les premières économies d'énergie passent souvent par des travaux élémentaires : isolation, protections solaires, remplacement



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, SANS BUDGET CE SONT LES TRAVAILLEURS QUI PAYENT

des menuiseries, amélioration de la ventilation ou du rafraîchissement des locaux.

Le budget des armées augmentera de 6,4 Md€ en 2027, il n'est pas concevable qu'aucun coup de pouce ne soit destiné à cette démarche qui va aussi, si elle est bien

menée, dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie au travail de tous et donc de l'amélioration de la performance ... un véritable investissement gagnant-gagnant en quelque sorte.

Si le ministère entend aujourd'hui agir pour réduire ses consommations énergétiques, il doit également prendre la pleine mesure des conséquences du dérèglement climatique sur le personnel civil. Les épisodes de chaleur extrême ou de froid rigoureux, les bâtiments inadaptés, les difficultés de mobilité ou encore les risques pesant sur la santé au travail exigent autre chose qu'une simple politique de sobriété.

C'est pourquoi la **CFDT** Défense réaffirme sa revendication d'un véritable Bouclier social climatique au ministère des Armées, associant prévention des risques climatiques, adaptation de l'organisation du travail, amélioration des infrastructures, protection des travailleurs et des travailleuses les plus exposés et dialogue social et professionnel à tous les niveaux.

**AGENTS CIVILS
DU MINISTÈRE**

Paris, le 24 septembre 2026 ●